



**Question écrite de la Députée Kattrin JADIN  
à Monsieur Pieter DE CREM, Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,  
concernant les Belges ayant rejoints l'YPG  
- Bruxelles, le 14 avril 2020 -**

Monsieur le Ministre,

Pendant ce long conflit en Syrie et partiellement en Iraq, non seulement les rangs de l'État Islamique ont été renforcés par des combattants originaires de la Belgique mais sans doute aussi d'autres parties du conflit ont été rejoints par des citoyens de notre pays.

Étant donné que notre pays dispose également d'une large communauté d'origine kurde, je me demande si des citoyens belges ont rejoints les rangs des « Unités de protection du peuple ».

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Avez-vous connaissance de citoyens belges ayant rejoint l'YPG ?
- Dans l'affirmative, combien d'entre eux sont ensuite revenus en Belgique ?
- Disposez-vous des informations quant à leurs activités sur place ? Des décès sont-ils à déplorer ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Kattrin JADIN**

## Réponse du ministre :

Les YPG (*Unités de protection du peuple*) forment la branche armée du PYD (*Parti de l'union démocratique*) qui est, à son tour, l'organisation sœur syrienne du PKK (*Parti des travailleurs du Kurdistan*). Selon les informations disponibles, le nombre de cas confirmés de citoyens belges qui ont rejoint les YPG est relativement limité. Plusieurs d'entre eux n'ont en outre pas rejoint directement les YPG. Leur départ s'est effectué par l'intermédiaire de réseaux du PKK.

Il importe de souligner que ce ne sont pas que des Belges d'origine kurde qui ont décidé de rejoindre les YPG. Deux cas confirmés de Belges non kurdes, qu'il faut plutôt situer dans les milieux d'extrême gauche, ont rejoint les YPG comme volontaires. Ces deux personnes sont entre-temps revenues indemnes en Belgique.

Neuf Belges d'origine kurde ont également rejoint la zone de conflit. Leur départ s'inscrit toutefois dans le cadre du vaste phénomène de recrutement par le PKK en Belgique. Après le recrutement, le PKK décide en effet de manière autonome, en fonction des besoins, dans quelle zone de la mouvance kurde l'intéressé sera mobilisé. Pour ce qui concerne le recrutement de Kurdes européens en faveur des YPG, il existe de sérieux indices que ceux-ci soient passés par les structures européennes du PKK.

Sur les neuf Belges d'origine kurde qui ont ainsi été recrutés via le PKK, l'on peut effectivement confirmer, dans le cas d'une seule personne, qu'elle a été envoyée dans les YPG par le PKK. Quant aux huit autres personnes, on ne sait pas en quelle qualité ni sur quel territoire elles ont été mobilisées. Entre-temps, cinq personnes sur les neuf Belges d'origine kurde sont déjà rentrées en Belgique. La personne précitée qui a effectivement rejoint les YPG est décédée sur place.

En conclusion, l'on peut dès lors affirmer que les services disposent d'informations concernant onze personnes de nationalité belge qui sont parties vers la zone de conflit Turquie-Syrie-Irak en soutien au conflit kurde. Trois d'entre elles ont à coup sûr rejoint les YPG ; en ce qui concerne les huit autres, l'on ne sait pas avec certitude dans quelle fonction ni sur quel territoire elles ont été mobilisées. Sur ces onze personnes, sept sont déjà rentrées en Belgique et une personne est décédée.